

Livry-Info

LE MOT DU MAIRE

1884-1984

Combien d'entre nous savent que l'organisation municipale, telle que nous la connaissons, fonctionne "seulement" depuis un siècle. En effet, après la Révolution française reconnaissant l'existence des communes, il a fallu attendre une loi du 5 avril 1884 pour que leurs habitants puissent élire démocratiquement leur conseil municipal, celui-ci désignant son organe exécutif, le maire.

Voici donc l'occasion de fêter un beau centenaire : celui de notre conseil municipal. Ayons une pensée pour tous ces élus qui ont œuvré à la mairie pour faire de Livry-sur-Seine le charmant village qu'il est aujourd'hui. Et pourtant, que de changements en cent ans : la population est passée de 250 à plus de 1 600 habitants ; la commune s'est électrifiée, elle a construit des routes, un réseau d'eau puis, plus tard, un réseau d'assainissement. Elle a édifié des bâtiments (mairie, poste, écoles), elle est intervenue dans les domaines les plus divers (animation, social, scolaire, etc.).

Cela n'a pu être fait sans un nombre incalculable de réunions, de papiers rédigés, de dossiers établis. Depuis un siècle le conseil municipal gère les affaires de la commune de Livry, et le registre des délibérations est là pour attester de l'immense travail réalisé.

S'en souvenir aujourd'hui, c'est aussi préparer l'avenir. Les lois de 1982, appelées lois de décentralisation, ont renforcé le pouvoir des communes et élargi leurs compétences. L'avenir du village sera le reflet des volontés de ses habitants, exprimées par le conseil municipal.

C'est pour cela que, maintenant et toujours, il nous faut encourager, susciter des vocations de conseillers, notamment parmi les jeunes, afin de fortifier, au sein de la commune, l'enracinement de la démocratie locale, un des garants du maintien des libertés fondamentales.

C'est, je crois, la conclusion principale à tirer pour le centenaire de notre conseil municipal.

*Le Maire,
Claude Forthomme*



La rentrée scolaire avec le sourire.

UNE KERMESSE REUSSIE

Le 21 juin, tous les amis de l'école étaient réunis autour du groupe primaire des Chanois pour la traditionnelle kermesse scolaire. Après un spectacle qui a fait l'unanimité des commentaires pour la qualité de ses numéros, enlevés et inédits (rock, smurf, sketches, chansons, danse, etc.), où tous les enfants, des plus petits de la maternelle aux grands près du départ en 6^e, ont fait de leur mieux pour réjouir la nombreuse assistance, les différents jeux et stands ont été pris d'assaut par les enfants et leurs parents.

Le Comité de la Caisse des écoles remercie toutes les personnes qui fournissent des lots ou donnent de leur temps tous les lundis pour en confectionner, ainsi que celles et ceux qui ont tenu des stands. Les sommes réunies permettront d'aider à financer professeur de musique, piscine et patinoire.

Encore merci à tous et n'oubliez pas que nous commencerons bientôt à préparer la kermesse 85.

Les Institutrices



TRANSPORT SCOLAIRE

Cette année, Livry a fait cavalier seul pour organiser son transport scolaire (la commune de Vaux-le-Pénil n'a à l'heure actuelle pas de service de transport scolaire). Malheureusement, les communes ne peuvent intervenir auprès des directeurs de lycée pour qu'ils observent tous les mêmes horaires et, cette année, le lycée Branly ferme à 17 h 30. De ce fait, les élèves qui sortent de l'école de bonne heure doivent attendre le car très longtemps.

Il n'est pas possible pour la commune de financer une seconde rotation. Toutefois, à la demande de certaines familles nous avons contacté des transporteurs pour connaître le coût d'une rotation supplémentaire le soir : celui-ci serait d'environ 200 à 250 F par jour. Le prix par enfant serait bien entendu fonction du nombre de familles intéressées. Si vous êtes dans ce cas, faites-vous connaître en mairie le plus rapidement possible.

La Commission Scolaire

FINANCES

Les comptes administratifs de la commune pour 1982 et 1983

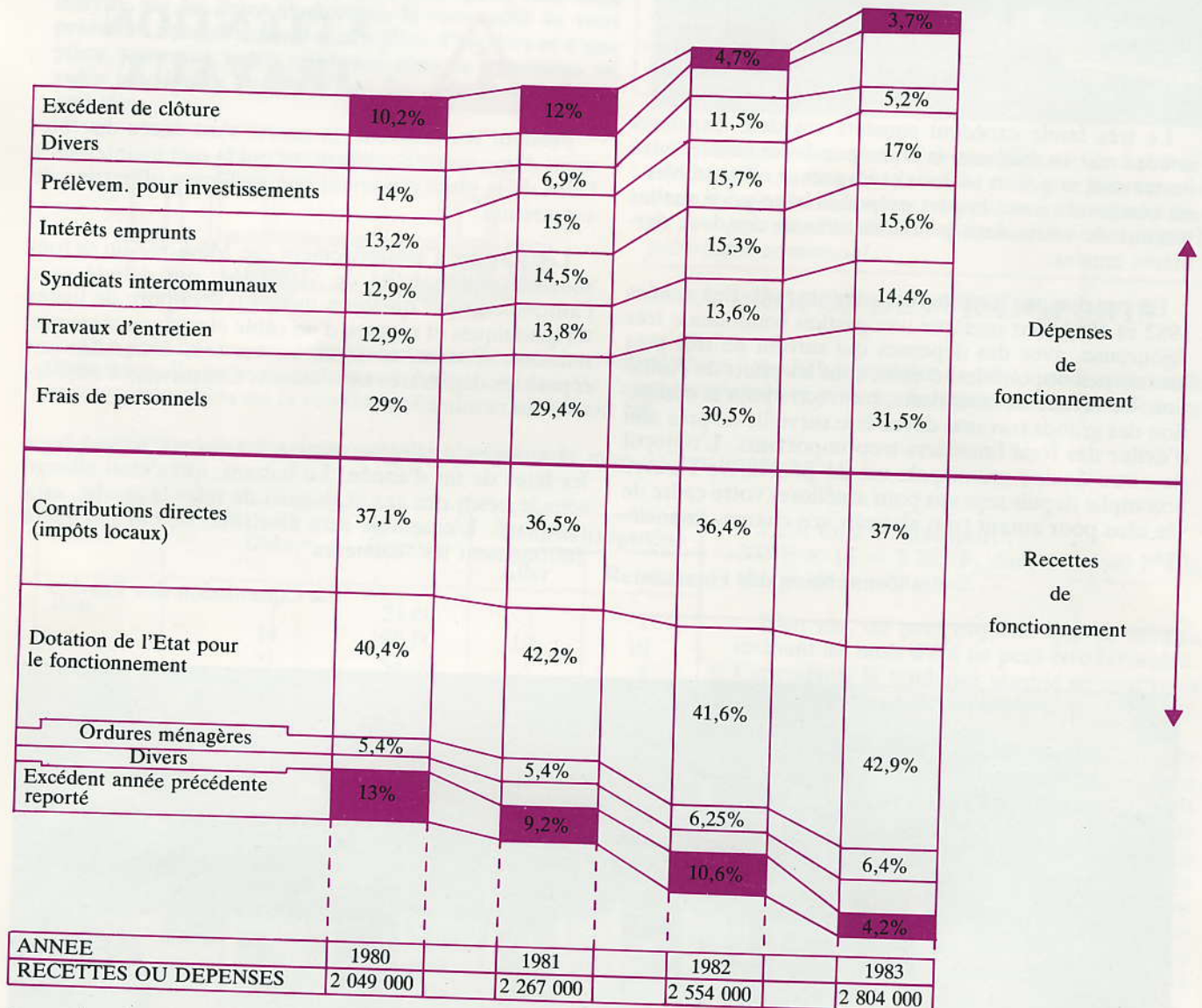
Depuis septembre 1982 (voir le Bulletin municipal n° 9 de la précédente municipalité), la Commission des finances communales ne vous a pas présenté l'état des dépenses réelles de la commune (compte administratif), mais seulement les budgets annuels, qui sont des documents prévisionnels.

Il est donc intéressant de faire le point de ces deux dernières années tant au niveau des sections budgétaires de fonctionnement (dépenses courantes) que des sections d'investissement (grands travaux et acquisitions).

	Budget (prévisions)	Réalisations	Excédent de clôture
Section de fonctionnement			
1982	2 556 000 F	2 435 000 F	119 000 F
1983	2 737 000 F	2 703 000 F	101 000 F
Section d'investissement			
1982	2 322 000 F	2 136 000 F	-3 500 F
1983	1 370 000 F	1 240 000 F	16 027 F

Le très faible niveau des excédents montre une saine gestion des finances communales, qui laisse cependant peu de marge en cas d'aléa. Les évolutions des dépenses montrent une assez grande stabilité dans la répartition des dépenses ou recettes au cours de ces quatre dernières années (voir tableau ci-après).

EVOLUTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS



Les points les plus remarquables sont :

- une nette réduction des excédents de clôture d'exercice permise grâce à une meilleure connaissance des charges communales et évitant un gel important d'argent ;

- une légère progression des dépenses de personnel, des travaux d'entretien, du poids des syndicats intercommunaux et de la dette communale ;

- un poids des contributions directes (impôts locaux) qui reste globalement constant ;

- un rétablissement de l'aide de l'Etat qui prend une part de plus en plus intéressante aux recettes communales, à cause de nos faibles ressources fiscales.

Les tableaux qui suivent montrent les évolutions des dépenses et recettes de fonctionnement au cours des quatre dernières années.

Dépenses (en %)	1980	1981	1982	1983
Groupe primaire	9	0,8		
Cimetière	1,2			
Achat de matériels			2,5	0,8
Achat de terrains	4,2	0,22	1,3	2
Travaux bâtiments communaux		30,5	5,4	8,8
Voirie, assainissement, éclairage public	58,5	50,7	80,4	73,4
Divers	26	17,8	9,7	14,4
Dépenses totales	1 267 000 F	945 000 F	2 135 500 F	1 224 000 F

Recettes (en %)	1 347 000 F	1 726 000 F	2 132 000 F	1 240 000 F
Excédent reporté	3,4	4,6	36,6	2,32
Subventions		12	2	13,9
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	21,4	9	13,7	11,7
Emprunts	61,2	45	38,6	56,4
Divers	6,6	29,4	10	16,6
Excédent de clôture	80 000 F	781 000 F	-3 500 F	16 000 F

Le très faible excédent constaté ces deux dernières années met en évidence la correspondance exacte entre les travaux et achats réalisés et les recettes disponibles ; on constatera aussi la part prépondérante prise par les travaux de voirie dans les réalisations de ces deux dernières années.

En conclusion, les comptes administratifs des années 1982 et 1983 font ressortir une gestion communale très rigoureuse, avec des dépenses qui suivent de très près les recettes disponibles, évitant ainsi les effets de l'inflation. Le niveau des emprunts, contractés pour la réalisation des grands travaux, devra être surveillé de près afin d'éviter des frais financiers trop importants. L'objectif de votre équipe municipale est de poursuivre l'œuvre accomplie depuis sept ans pour améliorer votre cadre de vie sans pour autant trop alourdir vos charges financières.

La Commission des Finances

CENTRE DE LOISIRS

Depuis le 12 septembre, le centre de loisirs de Livry accueille les enfants chaque mercredi de 9 h à 18 h. Nous vous rappelons que le prix de la journée, repas compris, est de 55 F (100 F pour 2 enfants, 120 F pour 3) ; la journée sans repas : 40 F (70 F pour 2 enfants) ; la demi-journée : 30 F (50 F pour 2 enfants). Ce centre peut également recevoir des enfants extérieurs à Livry : se renseigner des conditions en mairie.

Le 12, les enfants sont allés au musée des Arts et traditions populaires (Jardin d'acclimatation), le 19 ils ont été emmenés à la piscine de Melun, à leur grande satisfaction.

Nous espérons que leur équipe comptera bientôt de nouveaux membres, que les animateurs seront heureux d'accueillir (y compris pendant les petites vacances scolaires) pour les faire participer aux activités prévues. Venez vous inscrire en mairie.

C. O.



ATTENTION TRAVAUX

Pendant les vacances, la mairie s'est dotée discrètement d'une nouvelle toiture, ce qui la met maintenant à l'abri de la pluie et permet une meilleure utilisation de son grenier.

Les travaux d'assainissement rue Mouton, qui se font sous la responsabilité du SIGUAM, ont débuté avec l'automne et par quelques incidents (coupure de lignes téléphoniques et rupture d'un câble électrique moyenne tension). Comme toujours les services concernés ont réparé les dégâts très rapidement. Ces travaux s'achèveront fin octobre.

La cloche de l'église pourra à nouveau sonner pour les fêtes de fin d'année. Le battant, qui s'était allongé sous le poids des ans et risquait de fêler la cloche, sera remplacé. L'ensemble sera électrifié, ce qui soulagera énormément les "sonneurs".

La Commission des Travaux



Divagation des chiens

En application de l'article 213 du Code rural "les maires peuvent prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats... Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient trouvés sur la voie publique, dans les champs et dans les bois, seront conduits en fourrière et abattus si leur propriétaire reste inconnu et s'ils n'ont pas été réclamés par lui" (délai de 4 jours ouvrables et francs après la capture).

Pour les animaux identifiés le délai d'abattage est porté à 8 jours. Le maire étant chargé de la police municipale, le coût des interventions nécessaires, éventuellement le prix de location d'un local à usage de fourrière, sont supportés par la commune. ■

Inscriptions sur les listes électorales :

Vous avez jusqu'au 31 décembre 1984 pour vous faire inscrire sur les listes électorales. Il vous suffit de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'une pièce prouvant votre résidence dans la commune ou votre inscription au rôle d'une des contributions communales.



La commune vient d'acquérir une parcelle de 7 000 m², sur laquelle se trouvent la roche et le gros marronnier, dans le bois de la Garenne. Avec le parc Armand Vivot, ce sont près des 2/3 du bois qui sont désormais dans le patrimoine communal.

A PROPOS DES TRANSPORTS

Il y a près de cinq mois, la municipalité décidait la création d'une ligne hebdomadaire de car le jeudi après-midi. Cette nouvelle liaison routière avec Melun résultait de l'enquête réalisée auprès des habitants de Livry et des souhaits exprimés lors de la réunion publique à la Villa du Nil.

Le tableau ci-dessous dresse le bilan des premiers mois de fonctionnement :

Mois	Date	Recette	Personnes transportées	
			Aller	Retour
Juin	7	21,60	3	1
	14	108,00	10	10
	21	54,00	5	5
	28	108,00	10	10
Juillet	3	48,60	6	3
	12	48,60	8	1
	19	59,40	6	5
	26	16,20	3	0
Août	2	70,20	6	7
	9	97,20	9	9
	16	16,20	2	1
	23	5,40	1	0
	30	43,20	4	4
Total	13 A.R.	696,60	73	56

Coût total du transport :
 $300 \text{ F} \times 13 = 3\,203 \text{ F}$, dont 2 506,40 F à la charge de la commune.

Bien sûr, on peut objecter que ce tableau incluant les mois d'été ne peut être favorable. Cependant, la tendance semble se confirmer avec les résultats de septembre.

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de cette période d'essai ? La première est sans doute qu'une liaison hebdomadaire n'apparaît pas nécessaire ; nous attendions une moyenne de 15 à 20 personnes et nous n'avons jamais dépassé 10. La seconde est que les personnes utilisant le car à l'aller ne le prennent pas au retour. Il faut rappeler que pour qu'un tel service fonctionne, son remplissage doit être maximum. Si les horaires sont inadaptés, les utilisateurs doivent venir en prévenir la mairie, faute de quoi on s'achemine vers la cessation de ce service.

Le problème du transport ne semble donc pas, au vu de ce bilan, une priorité pour les habitants de Livry. Devons-nous continuer devant un tel déficit (20% environ des dépenses couverts par les recettes) ? Le conseil municipal se penchera sur ce problème à l'occasion d'une prochaine réunion.

Rappel des horaires du car :

— Départ Livry église 14 h 20 (arrêts place Mouton, rue de Vaux, rue de Melun) ; arrivée place Saint-Jean 14 h 35.

— Départ place Saint-Jean 18 h 05 ; arrivée Livry église 18 h 20.

La Commission d'Urbanisme



ANIMATION

LIVRY BRIC-A-BRAC

C'est dans une ambiance chaleureuse et bon enfant que la place de Livry accueillait, le 16 septembre, les participants au 2^e Livry bric-à-brac. Malgré la date, avancée par rapport à l'année passée, la météo n'était pas favorable mais, une fois encore, toutes les associations ayant mis "la main à la pâte" ont permis de faire de cette manifestation une réussite.

Dès le matin 10 heures, on notait une grosse affluence de "chineurs" et les transactions allaient bon train, pour le bonheur de tous. Le soleil consentait même à faire une brève apparition. A midi, nous étions presque 150 à nous retrouver sous les bâches pour déguster les entrées, le pot-au-feu, le brie et la tarte. Ah ce pot-au-feu !... Tirons un grand coup de chapeau aux cuisiniers du Foyer-Résidence pour la cuisson, la présentation... tout était parfait. Merci aussi aux membres du Comité des œuvres du personnel communal qui ont assuré un service diligent et sans reproches.

L'après-midi, pendant que l'orchestre de jazz swingait à grand renfort de piano, trompette, banjo, etc., la





brocante reprenait, tandis que les jeux attiraient petits et grands. Voici les lauréats du lâcher de ballons : 1^{er} Jérôme Besson, ballon retrouvé à Saint-Bénin-d'Azy, à 30 km à l'est de Never (180 km de Livry), 2^e Sandrine Langlois, ballon retrouvé à Nevers, 3^e Alexa Pezzot, ballon retrouvé à Saint-Fargeau, dans l'Yonne : des bandes dessinées les attendent en mairie. Les flûtistes classiques ont attiré dans l'église un public enthousiaste, ainsi que la projection de photos du vieux Livry et du Livry actuel. De son côté, l'exposition de tableaux ayant Livry pour thème recevait, grâce à la diversité des œuvres prêtées, de nombreux visiteurs. Pendant ce temps, les enfants participaient à une course au trésor et leurs aînés à une course de brouettes endiablée. De superbes médailles, en chocolat, étaient offertes aux participants, et un filet garni au couple vainqueur. La Villa du Nil, elle, abritait la bourse aux vêtements qui a, une nouvelle fois, pulvérisé tous les records d'affluence et de recette et devra, à l'avenir, trouver une salle plus vaste, la rançon du succès.

Le soir venu, chacun aidait à tout débarrasser et, ce jour-là, des gens qui venaient à Livry pour la première fois nous ont dit que vraiment il était rare de voir une telle participation de tous. Le bilan financier de la journée n'est pas encore connu à l'heure où ces lignes sont écrites, mais les associations participantes seront conviées à décider, avec la Commission d'Animation, de l'affectation des bénéfices réalisés. Merci encore à tous ceux qui ont donné de leur temps pour que l'animation à Livry ne soit pas un vain mot.

Ph. B.

La mairie recherche, de toute urgence et de préférence dans Livry, un logement de 3 pièces minimum, soit à louer, soit à acquérir en l'état (prix raisonnable). S'adresser en mairie.

Retraites complémentaires

Vous approchez de la retraite, vous êtes déjà retraité, ou veuf, veuve ou orphelin de salarié ou de retraité : le C.I.C.A.S. est à votre disposition, 13, avenue Thiers, à Melun, tél. 437.18.03.

Ce centre a pour mission de vous fournir toutes informations utiles sur la législation actuelle concernant les retraites complémentaires (heures d'ouverture : 9 h 30 à 12 h et 14 h à 16 h 30).

Dernière minute : le traditionnel repas des anciens du Bureau d'Aide Sociale aura lieu le dimanche 9 décembre.



Après un départ à la corde digne du Mans, l'équipage Blanchoin-Pestourie voyait la victoire lui échapper dans le dernier virage.



Exposition de l'Association Intercommunale pour la Protection de la Nature et de l'Environnement

Elle se tiendra salle Gaston-Magat, prêtée gracieusement par l'A.L.J.E.C., et aura pour thème : LES CHAMPIGNONS D'AUTOMNE.

Elle sera ouverte le samedi 20 octobre de 15 h à 20 h et le dimanche 21 de 10 h à 18 h. Le lundi 22 sera réservé aux enfants des écoles.

Toutes les personnes désireuses de participer à cette manifestation, notamment pour ramasser des champignons le jeudi et le vendredi précédant l'exposition, seront les bienvenues, ainsi que tous ceux qui sont intéressés par cette association, petite mais dynamique (le dernier ramassage des vieux papiers et cartons sur Livry en juin dernier a permis de collecter 4,1 tonnes de papier, ce qui a rapporté 902 F qui serviront à l'achat d'arbres), peuvent contacter Mme Sergenton au 068.65.71.

Le bloc-notes...

NOUVELLES PAROISSIALES

Une stèle de saint Jean-Baptiste, qui paraissait insignifiante sous un épais badigeon de peinture grise, vient d'être décapée et cirée. Elle est mise en valeur sur les fonts baptismaux de l'église, non loin d'un panneau en bois représentant la Vierge et l'Enfant, de style italien et classé monument historique, qui était jusqu'ici relégué dans la sacristie.

La municipalité envisage la réfection de la cloche et son électrification. Nous l'entendrons bientôt de nouveau nous annoncer que le village est dans la joie ou dans la peine, ainsi que pour sonner l'office du dimanche.

Une collecte a été entreprise depuis quelques mois à l'occasion des fêtes et mariages pour la restauration de la sacristie, qui ressemble plus à une remise qu'à un local destiné à recevoir les objets du culte et les ornements sacerdotaux. Nous disposons actuellement d'environ 3 000 F. Vous pouvez toujours participer à cette collecte en remettant votre offrande soit à M. Barrois, soit à M. le Curé, soit dans la quête, sous enveloppe. D'avance merci.

La messe de la nuit de Noël sera célébrée en l'église de Livry le lundi 24 décembre à 21 h 30 par M. l'aumônier de l'hôpital de Fontainebleau.



A la bourse aux vêtements, les valeurs sûres ont la cote.

A.L.J.E.C.

L'A.L.J.E.C. reprend ses activités. Les différentes sections fonctionneront, à peu d'exceptions près, aux mêmes horaires que l'année passée. Un calendrier détaillé va être distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Nos travaux d'agrandissement dont, comme le monstre du Loch Ness, on parlait depuis longtemps sans jamais les voir, vont enfin démarrer, avis aux maçons amateurs qui pourraient nous donner un coup de main. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Vous pouvez dès maintenant noter les dates des Choucroutes : les **samedi 17 novembre** et **1^{er} décembre**, ainsi que, pour le début de l'année prochaine, les dates du 2 février (Soirée auvergnate), 23 mars (Soirée costumée) et 28 avril (Music-Hall), mais nous aurons l'occasion de vous en reparler.

Pour toutes questions concernant l'A.L.J.E.C., vous pouvez appeler M. Perrier : 068.47.72, M. Bailly : 068.75.75, Mme Jean : 068.71.05.

LA CHESNAIE

— car pour Carrefour, départ 13 h 30 du Foyer-Résidence : les lundis 5/11 et 3/12;

— anniversaires, à 15 h 30 : les mercredis 24/10, 28/11 et 26/12;

— causerie Jacques Raillard, à 15 h 30 : le 30/10, Pauline Carton;

— sortie, à 13 h, le mercredi 21/11 : le Cirque d'Hiver;

— diapositives, à 15 h 30 : le mercredi 12/11, la Chine (Mme Jean) ;

— exposition de peinture, du 17 au 27/11 : Germaine Defays (vernissage samedi 17/11 à 18 h);

— exposition-vente, de 14 h 30 à 18 h : le samedi 1/12.

L'assemblée générale de l'A.R.P.A.C. se tiendra le vendredi 19 octobre à 18 h au Foyer-Résidence. Pensez au renouvellement de votre carte des Amis de la Chesnaie.



Le 21 juin, c'était la Fête de la musique.